

Relance impérative de l'industrie manufacturière un enjeu capital

Une croissance solide, inclusive et « durable » est tributaire d'une industrie compétitive en matière de coûts et de qualité, produisant et exportant des biens et des services de forte valeur ajoutée, respectant l'environnement et employant des ressources humaines de plus en plus qualifiées.

C'est la principale conclusion de l'important rapport sur la stratégie industrielle à l'horizon 2035 élaboré par le ministère chargé de l'Industrie avec l'appui du groupe de la Banque Africaine de Développement et publié en juillet 2022 afin de porter sa part dans le PIB à 20%, le niveau de ses exportations à 35 milliards de dollars à l'horizon 2035 et les nouvelles créations nettes d'emplois qu'elle génère directement et indirectement à 300 000.

Pour y parvenir, outre la priorité qui devra être portée à l'innovation, objet de l'article de référence du Forum Ibn Khaldoun de mars 2024, une amélioration rapide de l'environnement général de l'investissement sur les plans réglementaire et institutionnel s'avère nécessaire.

Nous en produisons ci-après quelques extraits en tant qu'article de référence du Forum Ibn Khaldoun de mai 2024

Extraits du Rapport sur la stratégie industrielle à l'horizon 2035 se rapportant à l'environnement réglementaire et institutionnel de l'industrie manufacturière

« La mise en place d'un environnement favorable au développement des investissements et des activités économiques constitue le premier levier de la stratégie industrielle.

Il suppose toutefois deux « préalables », qui ne font pas partie de la stratégie mais sont des conditions essentielles de sa réussite, parce qu'ils constituent des gages de sa bonne exécution et contribuent à restaurer la confiance des investisseurs.

- Une stabilité politique et sociale du pays

L'instabilité politique et sociale du pays durant ces dix dernières années a nuit gravement à l'image du pays et a augmenté le risque perçu par les investisseurs, notamment internationaux, et ce dans un contexte de concurrence mondiale où d'autres pays de la zone apparaissent plus stables politiquement. Le retour à une stabilité politique et institutionnelle

et à un leadership de qualité est un facteur essentiel pour l'image, mais aussi pour rassurer les investisseurs et les opérateurs économiques et les amener à regagner leur confiance dans le pays et son devenir.

- **Des signaux concrets et forts à court terme, attestant d'une priorité gouvernementale en faveur de l'industrie**

La stabilité politique et sociale du pays ne pouvant s'apprécier que sur le moyen terme, il est recommandé que les décideurs du pays contribuent à restaurer rapidement la confiance des investisseurs par des signaux concrets et forts à court terme.

Ces deux « préalables » étant posés, le premier levier de la stratégie - la mise en place d'un environnement peut être actionné de façon crédible sur six priorités stratégiques

- 1. Encourager l'investissement par une fiscalité nationale incitative et une nouvelle approche du développement industriel régional**

L'alourdissement de la pression fiscale affecte les marges des entreprises en ponctionnant davantage sur leurs bénéfices et en accroissant leurs coûts de revient à travers une taxation croissante des intrants industriels. Il est devenu indispensable de simplifier la fiscalité des entreprises industrielles et de la faire revenir à un système plus incitatif à l'investissement et aux exportations

Par ailleurs, les avantages fiscaux spécifiques et les autres incitations à l'investissement régional se sont révélés insuffisants pour développer l'activité industrielle dans les régions de l'intérieur. Il faut réévaluer la pertinence et le niveau de ces avantages et tenter une nouvelle approche du développement régional faisant intervenir d'autres facteurs d'attractivité de l'investissement industriel en région, comme les infrastructures logistiques et éducatives

- 2. Rationaliser et simplifier le rôle de l'Etat et la réglementation**

Ce défi exige d'abord une révision en profondeur de la réglementation et des pratiques actuelles régissant les activités économiques pour les rationaliser et les simplifier au maximum (formalités douanières, réglementation de changes, politique foncières, Loi de l'investissement, marchés publics, etc.).

La digitalisation des interactions entre l'administration et les entreprises est une occasion et un levier puissant pour simplifier les procédures, assurer leur transparence (et réduire la corruption) et diminuer les délais de traitement.

Enfin la simplification de la réglementation doit s'accompagner d'une rationalisation des missions des différentes administrations, agences et autres structures publiques d'appui stratégique, financier et technique aux entreprises.

3. Assurer une concurrence saine sur le marché intérieur

Le marché intérieur se trouve affecté par d'importants domaines d'activité non-compétitifs, impactant plus largement l'économie par des restrictions et distorsions de concurrence.

Il est donc essentiel d'abolir les différentes distorsions de concurrence sur le marché intérieur par une révision des dispositifs de protections tarifaires et non tarifaires, de subventions aux produits de base, de contrôle et d'élimination des importations et des activités informelles, et parallèlement par des mesures d'incitations à ce que les activités informelles rejoignent le secteur formel¹ sans quoi aucune politique de développement d'entreprises concurrentielles ne délivrera tous ses effets

4. Développer l'accès des PME aux financements

Le manque de financements des PME représente une contrainte majeure dans les phases de création et d'exploitation des entreprises manufacturières. Ce constat s'applique à la plupart des moments critiques de croissance des PME : les investissements, mais aussi les besoins en fonds de roulement, les cautions pour répondre aux appels d'offres internationaux dont le financement souffre de nombreuses restrictions, de délais de réponse longs et des exigences excessives de garanties. Enfin, l'appui financier aux projets d'innovation, pourtant essentiels au développement des PME, représente un problème particulier avec le manque d'expertise des banques et le faible développement des sociétés de capital-risque.

Le développement de moyens de financement peut prendre plusieurs formes à concevoir avec l'administration en charge des finances, les banques et autres institutions financières et les bailleurs de fonds éventuels (fonds de garantie pour les prêts aux PME, fonds de capital-risque gérés suivant des critères privés)

*

5. Développer des services logistiques et des zones industrielles performantes

¹ 29 Procédures de création et gestion simplifiées, conseils en ligne, développement des paiements dématérialisés, etc...).

Les entreprises industrielles tunisiennes souffrent de coûts logistiques élevés bien supérieurs à ceux de la plupart des pays concurrents. Cette dégradation a lieu dans tous les domaines logistiques (maritime, routier et aérien). De même, les zones industrielles offrent par ailleurs des services inadéquats par rapport aux besoins des entreprises les rendant peu attractives aux nouveaux investisseurs. Elles souffrent pour la plupart de lourdeurs bureaucratiques et réglementaires surtout en matière de sécurisation du foncier, de récupération de bâtiments abandonnés, et de viabilisation des terrains, etc.

Il convient de renforcer les infrastructures logistiques et les zones industrielles en recourant autant que possible, à des Partenariats Publics Privés utilisant des formules-cadres suffisamment simples et motivantes pour inciter des acteurs privés à financer partiellement ces investissements et à fournir des services de qualité »

Forum Ibn Khaldoun pour le Développement le 5 mai 2024